



Quand consulter un ostéopathe spécialiste du nourrisson ?

Des consultations d'ostéopathie pour nourrisson...

- Lorsque l'accouchement s'est effectué sous péridurale
- Quand le travail a été trop long (plus de huit heures) ou trop court (moins de deux heures)
- En cas de grossesse gémellaire si la présentation s'est faite par le siège, par la face ou par le front
- Après une forte traction sur la tête quand le cordon s'est enroulé autour du cou
- Dans les cas de prématurité (le crâne est plus fragile)
- Si l'expulsion a nécessité une forte pression sur l'abdomen maternel
- Après l'emploi de forceps, ventouse ou spatule, en cas de césarienne
- En cas de souffrance fœtale, de réanimation même légère du bébé.

Grégory Barnier, ostéopathe
www.osteopathe-barnier-aix.com
Tél : 06.30.56.19.41